Handicap et intégration : du détour ségrégatif à l'école inclusive

Sous-titre:
Article du n°28 (2004, 4e trimestre) : « 50 ans de formations spécialisées »

Résumé : Historiquement, la plupart des systèmes éducatifs européens, dont le français, ont mis en place deux filières parallèles, l'une pour les élèves ordinaires, l'autre pour tous ceux qui s'éloignaient tant soit peu de la norme admise. À partir de ce contexte global de dualisme éducatif, se sont développés deux types de réponses. D'une part, les processus d'intégration scolaire et sociale, d'autre part les politiques de prévention – et d'inclusion –, dont la finalité essentielle est de créer le contexte le plus favorable possible pour tous les élèves, en vue d'éviter ainsi toute discrimination. Longtemps, les institutions scolaires européennes en général et le système éducatif français en particulier ont délégué à des organismes associatifs, crédités de la compétence d'éducation spéciale, la responsabilité d'assurer les adaptations nécessaires à la scolarisation de tous les élèves. Or la deuxième moitié des années 1990 a été marquée par l'émergence d'une très forte revendication sociale de non discrimination : ce mouvement de fond a changé la donne, contraignant ainsi les systèmes éducatifs à reconsidérer leurs modes de pensée et leurs pratiques. La lutte contre l'exclusion devient, dès la fin des années 1990, notamment avec le plan Handiscol', le maître mot de ce nouveau chantier.
Mots-clés : Accessibilité - Besoins éducatifs particuliers - Différence - Discrimination - Diversité - Intégration scolaire - Inclusion - Scolarisation - Situation de handicap.

Télécharger l'article [1] (PDF)